



Paris, le 20 octobre 2006

Communiqué de l'UNAT

Le gouvernement veut-il la mort du tourisme associatif ?

Depuis un demi-siècle, le secteur du tourisme associatif est un acteur essentiel des politiques sociales du tourisme en France. Il leur apporte ses 1 520 équipements de vacances, gérés par plus de 500 associations.

Ce sont près de 4 millions de personnes qui sont ainsi accueillies chaque année dans des villages de vacances, des centres de vacances pour enfants et adolescents, des auberges de jeunesse, des centres internationaux de séjour, des centres sportifs et de plein air...

Les associations de tourisme sont irremplaçables pour que le plus grand nombre de personnes - et notamment les publics en difficulté – puissent partir en vacances.

Aujourd'hui, le gouvernement affirme que « les vacances pour tous » sont une priorité... mais il n'y consacre pas les moyens et ne tient pas ses engagements

Des engagements écrits... mais pas de crédits.

2001 : mise en place du plan de consolidation du patrimoine associatif : enveloppe globale annuelle de *5 millions d'euros qui participent pour environ 15% au financement des travaux de rénovation des associations.*

Depuis le budget 2006 ce plan ne dispose plus de ligne budgétaire et le projet de loi de finance 2007 pas davantage. Plusieurs dizaines de parlementaires de tous bords, inquiets de cette situation, ont en vain interpellé le gouvernement.

Des travaux de rénovation autorisés ... mais pas financés

Les associations de tourisme ont réalisé sur la base des autorisations d'engagement de l'Etat et des attributions de l'ANCV, les travaux de rénovation.

18 millions d'euros ne leur ont pas été versés, bien qu'ils aient fait l'objet de conventions et de notifications. De nombreuses associations voient leur équilibre financier très menacé et sont au bord de l'asphyxie.

- *5 millions d'euros* n'ont pas été versés par l'État pour le règlement de travaux achevés entre 2001 et 2005.

- *6 millions d'euros* n'ont pas été versés par l'État pour couvrir des autorisations d'engagements qu'il avait pris pour des travaux à venir, qui depuis lors, fort de ces autorisations, ont été normalement engagés.

- *7 millions d'euros* attribués en subvention n'ont pas été versés par l'ANCV, Etablissement public, pour des travaux de rénovations réalisés entre 2001 et 2004, 2005 non compris.

Un programme seniors...sans fonds

2004 : le gouvernement lance le programme expérimental « vacances seniors » destiné à aider les plus de 60 ans qui ne peuvent partir en vacances pour des raisons économiques ou sociales. 2006 : le programme piloté par l'UNAT attend toujours les **200 000 euros** qui lui sont dus par le Ministère du Tourisme via l'ANCV pour le fonctionnement du programme. Malgré des discussions récentes, la situation reste bloquée dans l'attente d'un hypothétique décret de réforme de l'ANCV.

Rappelons que les associations de tourisme en France représentent **30 000 emplois** et **un milliard d'euros** de retombées économiques annuelles dans les territoires d'accueil. La situation actuelle, provoquée par les défaillances de l'État, met en danger nombre d'entre elles ainsi que de nombreuses collectivités locales propriétaires d'établissements associatifs.

L'UNAT lance un appel pressant au gouvernement. Que des solutions urgentes soient trouvées pour que la signature de l'État soit honorée et pour éviter qu'un pan entier du tourisme français essentiel à notre société ne disparaisse.

L'Union Nationale des Associations de Tourisme et de Plein Air
8 rue César Franck 75015 Paris - tel : 01 47 83 21 73 www.unat.asso.fr

Contact presse : Janine Euzet attachée de presse tel : 06 86 95 30 30
euzetconsult@wanadoo.fr